

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

DEPARTEMENTALE DE L'AIN DU 06 JUILLET 2023

DSDEN de l'Ain – BOURG-EN-BRESSE

ETAIENT PRESENTS:

REPRESENTANT DE L'ADMINISTRATION

Monsieur le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

REPRESENTANTS DES PERSONNELS (titulaires)

Monsieur Philippe MALLET (FSU)

Madame Marie-Claire LOONIS (FSU)

Monsieur Pascal BAUDET (FSU)

Madame Séverine BRELOT (FSU)

Monsieur Jacques RAGON (FNEC FP FO)

Madame Karen ANSBERQUE (UNSA)

Madame Maëlle PENICAUT (UNSA)

REPRESENTANTS DES PERSONNELS (suppléants)

Madame Emilie ASSIE (FSU)

Monsieur Didier BONNETON (FNEC FP FO)

Monsieur Patrick GUIRAUD (FNEC FP FO)

Assistaient également à la réunion

Monsieur Pascal PERRIER, inspecteur santé sécurité au travail (ISST)

Madame Florence JOSSERON, conseillère départementale de prévention

Madame Laurence POUZET, chargée d'études auprès du secrétariat général

Ordre du jour :

- 1. Validation du procès-verbal de la FS SSCT du 9 mars 2023
- 2. Point d'information sur le suivi des registres
- 3. Compte-rendu de la visite de l'école Les Neyrolles
- 4. Compte-rendu de la visite du collège Chartreuse de Portes à Briord
- 5. Bilan relatif aux accidents du travail dans le département de l'Ain (Personnels enseignants du 1er degré et AESH)
- 6. Présentation des conclusions de l'enquête relative à la tentative de suicide au Lycée Polyvalent St-Exupéry de Valserhône
- 7. Calendrier des réunions pour l'année 2023-2024
- 8. Calendrier et choix des visites d'établissements pour l'année 2023-2024
- 9. Questions diverses



Direction des services départementaux de l'éducation nationale

À 9h05, le quorum étant atteint, après avoir excusé l'absence de madame l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale, monsieur le secrétaire général ouvre la séance. Il donne la parole aux représentants des personnels pour les déclarations préalables. Madame ANSBERQUE prend la parole pour l'UNSA (Annexe 1), monsieur RAGON pour la FNEC FP FO (Annexe 2), madame ASSIE puis monsieur BAUDET pour la FSU (Annexe 3). Les déclarations sont jointes au présent procès-verbal.

9h21: arrivée de madame BRELOT.

Monsieur le secrétaire général, après avoir constaté que les déclarations liminaires se rapportent majoritairement à des problématiques nationales, propose d'apporter quelques précisions sur les dossiers à dimension académique ou départementale.

Il confirme que les listes complémentaires seront traitées en deux temps par les services, conformément au choix académique.

En ce qui concerne les stages de réussite, monsieur le secrétaire général mentionne que, malgré une récente enveloppe complémentaire de moyens, le financement octroyé ne permet pas d'accompagner tous les projets recensés, leur nombre ayant très fortement augmenté par rapport aux années précédentes.

A 9h25, les représentants de la FSU demandent une suspension de séance.

La séance reprend à 9h55.

Madame LOONIS prend la parole pour expliquer que les représentants des personnels ont décidé de ne pas siéger pour les raisons suivantes.

- Absence de madame l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale
- Absence des personnels médico-sociaux
- Date de tenue de l'instance qui ne convient pas aux représentants des personnels car trop tardive
- Stages de réussite autour desquels il y a eu une mauvaise communication et qui ont donné une importante charge de travail aux directeurs d'école, enseignants et services de circonscriptions
- Refus du rectorat de faire masse de la liste principale et complémentaire du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) dans le processus d'affectation

Les représentants des personnels demandent un report de séance au mois de septembre.

Monsieur BAUDET ajoute que les motifs de cette décision ne sont pas directement liée aux attributions de l'instance FS SSCT, même si les raisons évoquées peuvent avoir une répercussion sur les conditions de travail.

La séance est levée à 10h00.

Le président du CHSCTD,

La secrétaire du CHSCTD

Signé

Signé

François MULLETT

Marie-Claire LOONIS, FSU

Annexe 1



FSSSCT du 6 juillet 2023

Intervention de Karen Ansberque pour l'UNSA Éducation

Madame l'IA-Dasen, présidente du CHSCT, Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT de l'Ain,

L'UNSA Éducation se donne pour responsabilité de représenter et défendre les personnels de l'Éducation nationale en toute lucidité sur le monde dans lequel évolue notre Ecole, parce que l'UNSA Éducation a conscience que toute exigence n'aura de sens et de poids que si elle prend en compte cette réalité.

Aussi, l'UNSA Éducation souhaite en préambule témoigner tout son soutien aux équipes de personnels et aux familles touchées par les violences inqualifiables de ces derniers jours. Voir anéantis des locaux ou du matériel que l'on a mis des années à acquérir, voir annuler des festivités de fin d'année qui ont demandé tout autant de travail et qui viennent clore des mois d'investissement avec les élèves, avec leurs familles, est plus que douloureux.

L'UNSA Éducation condamne toute atteinte à notre Ecole, à nos institutions républicaines, comme elle ne tolère aucune atteinte au respect des personnes et des biens. Pour l'UNSA Éducation, tout appel à la haine et à une violence encore plus grande pour répondre aux expressions de colère et de perte totale de repères doit au même titre être condamné.

L'UNSA Éducation veut un pays qui retrouve de l'unité et de la paix et appelle la justice à faire son travail et notre gouvernement à prendre toutes ses responsabilités.

Si nous en appelons à l'urgence de réaction de notre employeur, c'est que nous sommes très inquiets. Il suffit de voir les déclarations portant sur l'Ecole pour mesurer l'absence totale de réalisme et de considération. Les dernières annonces de notre président mais aussi celles moins « populaires » de notre ministre ne contribuent en rien, sur la forme comme sur le fond, à diminuer notre inquiétude.

L'Ecole est centrale dans la préparation de l'avenir d'une société, l'Ecole est une clé pour sortir de crises sociétales et des injustices, mais l'Ecole ne peut pas tout et elle nécessite des moyens pour jouer son rôle de réduction des inégalités.

Or l'Ecole est malmenée, elle s'apprête à vivre une rentrée très difficile sur un plan fonctionnel et sur un plan moral.

Si nous apprécions la décision de notre direction des ressources humaines de recruter 100% des listes complémentaires du CRPE, nous savons d'ores et déjà que la rentrée se fera avec un manque de personnels élevé dans tous les domaines. Le nombre très important de postes non pourvus aux différents concours, comme les départs en cours de carrière en hausse de ces dernières années, laisse présager de lourdes difficultés de fonctionnement de notre système éducatif. La crise du recrutement qui n'épargne aucun métier de l'éducation nationale est loin d'être récente et des mesures de secours d'urgence comme le recours aux listes complémentaires ne seront aucunement suffisantes pour stopper l'hémorragie. D'autant que rien dans les annonces de notre employeur ne laisse espérer que cette crise est mesurée à sa juste gravité et que de bonnes réponses vont être apportées.

Les dernières déclarations du président lors de son déplacement à Marseille, au-delà d'être dénuées de sens et de faisabilité, ont porté l'exaspération des personnels à leur paroxysme.

Accueil des enfants de 2 ans, accueil des élèves au collège sur une amplitude de 8h à 18h, accueil des élèves sur une partie des grandes vacances qui s'en trouveraient raccourcies, ...

Lutter contre l'échec scolaire et protéger les jeunes de la délinquance ne peut avoir pour réponse sérieuse de faire venir les élèves plus longtemps en classe. L'École ne peut pas tout! Elle est certes le témoin, et parfois le réceptacle de la violence exprimée ou subie par les élèves, mais la désigner comme le lieu de résolution de tous les maux de la société révèle une méconnaissance de sa mission et pourrait la mettre en difficulté.

Et ce n'est sûrement pas en « dégradant » le niveau de recrutement de certains concours, distinctement d'autres concours, comme cela a été exprimé par voie de presse pour le CRPE que les métiers vont retrouver de l'attractivité et que le système s'en portera mieux.

L'UNSA Éducation ne cesse de dénoncer ces derniers mois la perte de vue de l'intérêt du service public d'Education, et surtout celui des élèves. L'UNSA Éducation le répète : l'Ecole et ses personnels sont en plein malêtre. Notre message d'il y a un an, à la sortie d'une crise sanitaire très impactante et d'un ministre JM Blanquer épuisant, n'a pas été entendu. En réponse à notre demande de laisser les personnels faire leur travail, de faire une pause dans les réformes et de cesser les injonctions et les annonces à-tout-va, nous terminons cette année scolaire avec un sentiment pire d'écrasement et de mépris. Le courrier de la Dgesco adressé ce vendredi 30 juin aux directeurs d'école, aux chefs d'établissement et aux inspecteurs de l'éducation nationale, leur demandant de faire remonter avant le 5 juillet des données pour mesurer

l'adhésion de la profession au pacte, une consigne que le SE-Unsa, le SIEN-Unsa et le SNPDEN-Unsa ont appelé à ne pas suivre, en est un exemple des plus criants.

L'École est fondamentale et précieuse, mais l'École est fragile. On ne joue pas avec elle. Elle a besoin de stabilité et de dialogue, et surtout qu'on lui donne les moyens d'offrir un droit à une éducation de qualité pour tous.





FNEC -FP-FO 01

Maison des syndicats, 3 impasse alfred chanut 01000 Bourg en Bresse tel: 04 74 21 45 82

e-mail: fo.fnecfp01@gmail.com

Déclaration FNEC-FP-FO 01 à la F3SCT 01 du 6 juillet 2023

Le président Macron s'était donné 100 jours pour tourner la page des retraites. Son déplacement de trois jours à Marseille était conçu comme un moment médiatique de sa campagne pour « apaiser » le pays.

Le chef de l'Etat y a multiplié les annonces tonitruantes sur l'École sous prétexte de « lutter contre les inégalités » : ouvrir les collèges en éducation prioritaire de 8 heures à 18 heures grâce au « pacte », s'attaquer aux vacances scolaires, scolariser les élèves de 2 ans alors que le gouvernement supprime des milliers de postes... Avec un fil conducteur : faire disparaître tout cadre national. Il a par ailleurs défendu sa réforme de la voie professionnelle, vanté les mérites de l'apprentissage et de l'auto-entrepreneuriat.

Mais personne n'est dupe de ce coup de com'. Les milliards du « Marseille en Grand » ce n'est pas pour nous, peuvent se dire les jeunes des quartiers nord.

Le président Macron exploite la situation indigne dans laquelle se trouvent les écoles marseillaises pour les soumettre à un chantage et en faire les cobayes d'une expérimentation qui a vocation à être déclinée nationalement : c'est « l'école du futur », avec des projets différents sur le modèle des écoles privées, avec des programmes et des diplômes locaux, au détriment de l'égalité des droits des élèves quel que soit leur quartier d'habitation.

C'est le règne de l'autonomie et du « donnant-donnant », où les personnels devraient conclure des « pactes », non seulement pour compléter leur salaire, mais aussi pour pallier le manque de moyens, par exemple en remplaçant au pied levé les professeurs manquants.

Rien de très marseillais dans cette surenchère de mesures provocatrices, mais la volonté éperdue d'un président affaibli par 5 mois de mobilisation de poursuivre son programme de destruction et de détourner les regards du chaos qui menace l'Education nationale.

Les personnels et les parents d'élèves se mobilisent pour exiger le rétablissement des heures et de classes supprimées à la rentrée. A Marseille comme ailleurs, l'Education nationale manque de tout : d'enseignants, de personnels de santé scolaire, d'assistants sociaux, de personnels techniques, administratifs et de vie scolaire, de psyEN, d'AESH... La situation est telle que ministre Ndiaye est contraint de lâcher du lest en recourant aux listes complémentaires.

A Marseille comme ailleurs, les personnels cherchent à résister contre le délabrement de l'Ecole publique. Depuis les annonces sur le « pacte », des milliers de personnels ont participé aux réunions syndicales organisées par FO dans les écoles, les établissements, les services du pays.

S'appuyant sur la position unanime des fédérations de l'Education nationale, des centaines de motions (dont plus d'une dizaine dans l'Ain) ont été adoptées pour le retrait du « pacte » et pour l'augmentation des salaires.

Tout cela n'a-t-il aucun rapport avec ce qui se passe aujourd'hui dans les banlieues, où les jeunes laissent éclater leur colère ?

Cela n'a-t-il rien à voir avec l'embrasement des quartiers populaires, où le chômage explose, où l'insalubrité est générale et la seule réponse du gouvernement est d'y envoyer plus de CRS, voire l'armée, au lieu d'y réinstaller tous les services publics disparus depuis des années ?

Les 100 jours pour « apaiser » le pays se terminent dans un climat de tension extrême.

Pour la FNEC FP-FO, il serait dangereux de ne pas répondre aux causes du problème. Cela commence par rétablir les mêmes droits sur tout le territoire, réouvrir les classes supprimées, les centres de sécurité sociale, les bureaux de poste, les hôpitaux, les centres sociaux, les bibliothèques, et en finir avec les politiques de déréglementation et de répression.

Concernant cette F3SCT 01

Nous constatons une augmentation du nombre de fiches du registre sécurité et santé au travail concernant les problèmes d'inclusion scolaire, nous y reviendrons. La FNEC FP-FO s'oppose à l'inclusion systématique, l'inclusion doit se faire au cas par cas.

FO n'en restera pas aux constats dramatiques ! FO considère qu'il est urgent de s'attaquer aux causes primaires des problèmes posés. Cela passe par le maintien, le rétablissement des structures et postes spécialisés nécessaires et l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive.



Déclaration liminaire de la FSU FS-SSCT départementale du 6 juillet 2023

Cette instance se réunit pour la deuxième fois depuis les élections professionnelles de décembre 2022, dans un contexte national particulièrement violent, les sujets sont nombreux, et la FSU a beaucoup de choses à dire!

En préambule, la FSU partage l'émotion qu'a suscité la mort de Nahel. Depuis, des violences urbaines ont éclaté et plusieurs écoles ont été touchées.

Alors que les choix politiques consistent à mettre en concurrence les personnels enseignants et les écoles, ce ne sont pas les discours sans fondement du président Macron à Marseille qui permettront de donner plus aux élèves des quartiers défavorisés. Il y a urgence au contraire à donner aux enseignantes et enseignants les moyens d'accomplir leur mission. Un investissement massif dans tous les services publics est impératif.

La FSU apporte donc son soutien à toutes les équipes dont les écoles ont été vandalisées et qui ne pourront pas finir l'année scolaire avec leurs élèves dans la sérénité. Toutes et tous ensemble, faisons en sorte que la jeunesse de ce pays recommence à croire en l'avenir. C'est primordial.

Nous abordons cette instance avec une impression de « déjà vu » : les constats et alertes portés, à tous les niveaux, depuis de nombreuses années, ne sont visiblement pas pris au sérieux par notre employeur.

Il semble qu'aucune leçon n'ait été tirée de la gestion des affectations complémentaires des professeur.es des écoles du mouvement 2022. Si nous sommes conscients que l'ouverture de la totalité de la liste complémentaire complique grandement le travail des services, ce sont encore les personnels qui en paient les conséquences et risquent de devoir attendre une fois de plus la mi-juillet pour se mettre en relation et préparer leur rentrée.

Si encore le Recteur accédait à notre demande légitime de révision des affectations départementales des lauréats du concours, cela serait un moindre mal les concernant. Mais cela n'est pas le cas, au contraire de ce qui se passe dans les académies voisines de Grenoble ou de Dijon. C'est injuste et incompréhensible pour les lauréats de la liste principale, et cela aura des conséquences inévitables sur le nombre de renoncements au concours à court terme, ou de démissions à moyen terme, après un été 2022 record. Avec à la clé de probables nouveaux postes de contractuels ouverts à bac+2, avec promesse d'affectation à 10 kms de leur domicile! Si le gouvernement souhaitait que cela devienne la norme, il ne s'y prendrait pas autrement.

Au même moment, alors que tous les signaux d'épuisement des personnels, dans toutes les professions sont au rouge, le président et le ministre imposent des réformes et des réorganisations qui aggravent la situation.

Dans les collèges, la réforme de la sixième dénature les métiers, déstabilise les enseignant.es et alourdit la charge de travail.

Suite aux annonces de réforme de la voie professionnelle, les représentant.es de la FSU ont alerté le ministre et le DGRH des effets désastreux pour les enseignant·es et tous les personnels de ces établissements. Quel mépris, à la fois pour les enseignant.es de Lycées Professionnels et pour leurs collègues du premier degré de considérer que les un·es puissent improviser le travail des autres! Quelle méconnaissance de nos métiers!

Comment admettre une réforme de cette ampleur alors que la prochaine rentrée est déjà très largement organisée ? Comment admettre, à notre époque, de nouvelles réformes de cette ampleur sans qu'aucune étude d'impact sur les personnels, sur leur travail, sur leur emploi et sur leur santé soit envisagée ? Cette méthode, que nous dénonçons, est à l'opposé des obligations de protection de la santé des personnels qui incombent à tout employeur.

Pour les AESH à tous les niveaux, alors que nous avons alerté à de nombreuses reprises sur leur situation précaire alarmante, l'annonce par la Conférence Nationale du Handicap de la réforme de leur cadre d'emploi est un affront supplémentaire. La création d'un nouveau métier d'accompagnant e à la réussite éducative, en regroupant les emplois d'AESH et d'AED, vise ni plus ni moins à faire disparaître la spécificité du métier d'AESH, dont nous réclamons toujours la reconnaissance pleine et entière par la création d'un corps spécifique de la Fonction publique. Les AESH ne méritent pas le traitement qui leur est infligé, ils et elles doivent, au contraire, être pleinement reconnu es pour leur rôle indiscutable dans le fonctionnement de l'école inclusive. La FSU exige que leurs salaires soient augmentés de façon conséquente, que la rétribution à temps complet soit la règle pour toutes et tous et que l'amélioration de leurs conditions de travail figure parmi les priorités du ministère.

Autre sujet de discorde, le Pacte - que l'on résume à « travailler plus pour gagner plus » - est inacceptable. Selon notre propre ministère, les enseignants travaillent en moyenne plus de 43 heures par semaine. Ils et elles sont épuisé.es par ces heures et usé.es par leurs conditions de travail qui se dégradent un peu plus chaque année. Non seulement le Pacte n'est pas une réponse adaptée au malaise des personnels, mais il fait du salaire un élément concurrentiel visant à diviser les collectifs de travail et contribue à augmenter les inégalités salariales entre les hommes et les femmes, allant à l'encontre du plan pour l'égalité professionnelle dans la Fonction publique. Sans parler de l'absence de fondement pédagogique que constituent les heures de soutien aux 6ème ou les APC supplémentaires, dispositif qui n'a jamais fait l'objet d'aucune évaluation et qui est souvent une variable d'ajustement.

Pour finir, nous venons d'être alertés de la suppressions d'heures concernant les stages de réussite : alors même que les directeurs et directrices venaient pour la plupart de consacrer un temps considérable à la mise en place de ces stages, les équipes de circonscriptions aussi, voilà que vous annoncez la réduction de ces heures. Et donc la limitation drastique de ces stages, soit disant au bénéfice des élèves. La réussite des élèves aurait-elle des limites financières ? Nous exigeons le retour immédiat des heures annoncées initialement !

Heureusement, et pour finir sur une note « lolesque », les personnels ont reçu hier une lettre du Rectorat, une lettre info santé intitulée « les bienfaits du rire pour la santé » : merci ! Nous allons déjà beaucoup mieux...